



## **EXTRAITS DU RAPPORT**

### **CONCOURS OCTA SD 2023**

Placées sous la présidence du général de division **Olivier NICOUD**, les épreuves du concours OCTA SD 2023 se sont déroulées conformément aux textes de référence.

**Douze places (12) étaient offertes à ce concours.**

#### **I – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS**

**Quarante-deux (42)** candidats ont déposé un dossier de candidature. **Quarante et un (41)** ont été autorisés à concourir. **Quarante (40)** candidats se sont présentés aux épreuves d'admissibilité.

**Vingt-quatre (24)** ont été déclarés admissibles et se sont présentés.

**Huit (8)** candidats ont été admis.

#### **11 – Déroulement de l'épreuve d'admissibilité**

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le **mardi 10 janvier 2023** et a été organisée dans une salle unique à Villejuif (Les Esselières). Deux candidats ont composé en outre-mer (Guyane et Guadeloupe) et un en Corse. Conformément à l'arrêté de deuxième référence, celle-ci comprenait deux épreuves écrites :

- **une épreuve de culture générale (durée : 4 heures, coefficient 5) :**

L'épreuve de culture générale consiste en une dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis le début du XXe siècle. Cette épreuve a pour but d'apprécier les connaissances générales, les idées personnelles et les qualités de style des candidats ainsi que leurs capacités d'analyse et de méthode.

- **une épreuve de synthèse de dossier (durée : 3 heures, coefficient 5) :**

Cette épreuve vise à déterminer l'aptitude des candidats à dégager les idées essentielles d'un dossier portant sur un sujet d'ordre général ou professionnel.

Cette épreuve porte sur un dossier comprenant entre 20 et 30 pages.

La note de synthèse est construite selon un plan classique : introduction, développement, conclusion. Elle est entièrement rédigée. Seules les grandes parties peuvent éventuellement être précédées d'un titre. Elle doit être objective, dénuée d'appréciation personnelle.

Le candidat doit rédiger en 600 mots (tolérance + 10 %) une note de synthèse claire, précise et concise.

#### **12 – Déroulement des épreuves orales et sportives d'admission**

- **une épreuve d'aptitude générale (durée : 50 minutes, dont 20 minutes de préparation, coefficient 6) :**

Cette épreuve vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état d'officier du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale au regard de sa personnalité et de sa motivation ainsi que de sa culture générale, ses facultés d'expression et de raisonnement, sa vivacité d'esprit, son équilibre émotionnel.

Elle comporte :

- un entretien individuel réalisé par un psychologue, destiné à éclairer le président du jury sur l'adaptabilité du candidat à l'emploi. Cet entretien ne nécessite aucune préparation particulière et comprend des tests écrits et un entretien oral ;

- un entretien individuel du candidat avec le président du jury assisté d'un ou de plusieurs examinateurs. Pour cet entretien, le président du jury dispose, à titre indicatif, du dossier du candidat. Le candidat tire au sort un sujet. Il peut, s'il le souhaite, tirer un second sujet. Le temps pris pour définitivement exprimer son choix est décompté sur son temps de préparation de vingt minutes. L'entretien débute par un exposé de dix minutes sur un thème général se rapportant à des idées ou à des faits dont la connaissance est nécessaire à la compréhension du monde contemporain. Il se poursuit sous la forme d'un dialogue avec le jury.

• **une épreuve de langue étrangère (durée : 50 minutes, dont 20 minutes de préparation, coefficient 2) :**

Le candidat a le choix de la langue : anglaise, allemande, espagnole ou italienne.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est interdit. Après tirage au sort du texte support de l'interrogation, le candidat dispose d'un temps de préparation de vingt minutes.

Cette épreuve débute par une version. Le candidat traduit tout ou partie d'un texte rédigé en langue étrangère dans la langue française puis commente ce texte issu de la presse, portant sur un sujet d'actualité ou de société. L'épreuve se poursuit par un entretien d'ordre général avec le ou les examinateurs. Le commentaire et l'entretien s'effectuent dans la langue étrangère choisie.

• **des épreuves sportives (moyenne des notes affectée du coefficient 2) :**

- épreuve de natation (50 mètres nage libre) ;

- course de demi-fond (3000 mètres) ;

- tractions ou appuis faciaux et gainage ventral.

## **II – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**

### **21 – Culture générale**

Le sujet était :

**« L'évolution de la relation loisir, travail dans la société occidentale »**

Les notes vont de **03/20 à 18,25/20** pour une moyenne de **08,76/20 (9,29 en 2022)**. 9 copies reçoivent une note éliminatoire c'est-à-dire inférieure à **5 (9 en 2022)**.

#### **211 Remarques sur la forme**

Un noyau de candidats maîtrise l'épreuve, mais un certain nombre de candidats maîtrise mal ou ne maîtrise pas la technique de la dissertation et les règles de cet exercice (introduction comportant une problématique, développement s'articulant sur la démonstration et l'illustration d'idées maîtresses et secondaires, transitions, conclusion), qu'ils ont pourtant pratiqué au lycée, parfois sans pouvoir compenser ces faiblesses par un contenu satisfaisant.

#### **212 Remarques sur le fond**

Le sujet était moins conceptuel que celui l'année précédente pour éviter les dangers d'un hors-sujet, pourtant celui-ci n'a pas été compris par une part importante des candidats.

Une dizaine de copies sont hors-sujet avec plusieurs contresens ou une absence de prise en compte de terme clé du sujet : « évolution », « relation ». Le niveau de culture générale est majoritairement faible et peu de candidats sont capables de prendre du recul.

Chez certains, la maîtrise de la langue est très fragile.

Peu de copies font plus d'une copie double, ce qui est anormal pour une épreuve de cette durée, sur un sujet pourtant largement ouvert. Certains devoirs peuvent même être qualifiés d'ébauches. Les exemples sont souvent très pauvres, quelques mauvais clichés d'histoire du niveau primaire.

## **22 – Synthèse de dossier**

Le sujet était :

« **La désinformation** » « **évolution et régulation** »

Les notes vont de **0 à 14,3/20** et la moyenne générale est de **08,24/20 (9,42 en 2022)**. **12** copies reçoivent une note éliminatoire c'est à dire inférieur à **5 (10 en 2022)**.

### **221 - Remarques sur la forme**

La plupart des candidats a respecté le nombre de mots. Peu ont dépassé les 10 % de marge autorisée. En revanche, les copies sont pleines de fautes d'orthographe et d'erreurs de syntaxe. Beaucoup de candidats mettent les références des documents à partir desquels ils énoncent les idées. Ces références sont inutiles dans l'exercice.

Un certain nombre de candidats a littéralement recopié des parties entières de documents. Cela révèle une incompréhension des attentes liées à l'exercice.

La structure du devoir est en revanche respectée par la majorité des candidats. Le barème lié à la forme a été très favorable aux candidats.

### **222 - Remarques sur le fond**

En dehors des copies ayant plus que la moyenne et de certaines entre 9 et 10/20, les candidats semblent ne pas maîtriser l'exercice de synthèse.

Beaucoup de candidats ont confondu le thème du sujet (désinformation) avec l'information.

Les candidats ont généralement mieux traité la partie régulation que celle concernant l'évolution.

Les titres sont rarement travaillés, et se limitent même souvent à un seul mot. Une grande partie des conclusions ne présente aucune ouverture.

### **223 - Suggestions diverses**

Les candidats doivent s'exercer avant de se présenter à l'épreuve. Ils peuvent notamment optimiser leurs résultats en travaillant la forme. Ils doivent aussi apprendre à utiliser tous les documents, ce qui n'était pas le cas cette année, à de rares exceptions.

Ils doivent s'attacher à trouver une problématique dans l'introduction et une ouverture dans la conclusion.

## **III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION**

La phase d'admission s'est déroulée du mardi 14 mars au jeudi 16 mars 2023 pour les épreuves orales et le vendredi 17 mars 2023 pour les épreuves sportives à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) à Melun (77).

### **31 – Épreuve d’aptitude générale**

Les notes s’échelonnent de **07 à 14/20** et la moyenne générale est de **09,53/20 (11,06 en 2022)**.

Cette année, la conjugaison d’un faible nombre de candidats autorisés à concourir et de l’augmentation des places offertes a entraîné le 2ème taux de sélection le plus favorable des dix dernières années pour les candidats, à l’écrit (59%) comme à l’oral (50%).

Le jury félicite l’ensemble des lauréats et encourage ceux qui n’ont pas réussi le concours cette année à poursuivre leurs efforts en se préparant sérieusement aux épreuves.

Comme chaque année, les examinateurs attendaient des candidats qu’ils sachent :

- cerner les enjeux d’un sujet d’actualité et dérouler une démonstration synthétique (10 mns) et analytique (plan, progression, arguments et exemples),
- prendre en compte leurs interlocuteurs en les regardant et en s’adressant à eux, savoir s’exprimer pour se faire comprendre, et savoir réagir à leurs interrogations de manière adaptée,
- présenter leur réflexion sur leur engagement futur et les responsabilités qui y sont liées.

#### **311 - Remarques sur la forme**

La présentation des candidats est très correcte. Néanmoins, celle de quelques-uns est perfectible : col de chemise trop large, cravate mal serrée, salut peu militaire, ou salut oublié en fin d’épreuve, mouvement du quart de tour ou du demi-tour mal maîtrisé au moment de quitter la pièce.

L’exposé sur un thème général tiré au sort avoisine souvent 7 minutes, parfois 5, au lieu des 10 fixées dans l’arrêté, ce qui est trop court, reflétant l’insuffisance de matière détenue pour des thèmes abordés assez génériques et en lien direct avec l’actualité du monde contemporain.

Le tableau papier est utilisé quasiment systématiquement. Ce doit être une aide pédagogique. Un seul candidat l’a d’ailleurs utilisé de manière dynamique, c’est-à-dire en l’utilisant dans le courant de son exposé. Il faut bien sûr veiller à sa lisibilité et à l’absence de fautes d’orthographe.

Le temps d’échanges étant contraint (20 mns après restitution du sujet tiré au sort), il est de la responsabilité du candidat de mesurer la durée de ses réponses, entre esprit de synthèse adapté et explications facilitant la compréhension, le verbiage inutile jouant en défaveur au candidat.

#### **312 - Remarques sur le fond**

Le niveau est globalement assez moyen, avec une moyenne de l’épreuve sous la barre de 10, niveau le plus bas depuis les cinq dernières années.

Les thèmes généraux retenus étaient centrés sur les savoirs contemporains tels que les grands enjeux de défense ou de sécurité, de fonction publique ou de citoyenneté, d’énergie ou d’environnement, d’économie ou de numérique, de santé ou de société.

Le sujet était libellé sous la forme d’une question courte avec un sujet, un verbe et un ou plusieurs compléments, qu’il était indispensable de bien lire et bien comprendre.

Le sujet associant souvent deux termes (OTAN et défense européenne, crises récentes et résilience, libre-échange et protectionnisme, développement durable et croissance économique, changement climatique et fatalité...), les candidats devaient tenter de les définir, à en préciser l’articulation pour en dégager une problématique et un plan démonstratif qu’il convenait de respecter une fois qu’il avait été annoncé.

Il était important également de mesurer les limites spatiales du sujet (France ? Europe ? Occident ? Monde ?).

Le jury s’est concentré sur l’évaluation de la capacité des candidats à problématiser, à avoir un avis personnel et à construire un argumentaire pour motiver sa position.

Chaque sujet pouvait donner lieu à s’interroger sous de multiples angles d’attaque : les enjeux (stratégiques, politiques, diplomatiques, territoriaux, économiques, technologiques, sanitaires, éthiques...), les causes et les conséquences, les acteurs et/ou les structures actifs ou non, les phases de mise en place, les moyens adaptés ou non, les freins et les contraintes....

Pour rendre le propos plus concret, des exemples et des faits sont toujours les bienvenus.

Enfin, le jury s'est arrêté sur les motivations des candidats, dont quelques-uns ont eu du mal à aller au-delà du déclaratif « prise de responsabilité », qui devient une incantation creuse quand on n'arrive pas à expliquer ce que cela revêt concrètement.

Le jury a particulièrement apprécié et valorisé les candidats qui, sur la première partie de l'entretien, ont clairement construit et motivé la thèse défendue énoncée dans un langage adapté avec une élocution maîtrisée et, sur la seconde partie de l'entretien, ont déjà construit une véritable identité professionnelle cohérente et ont laissé transparaître de l'authenticité et de la sincérité.

Les candidats en bas de classement ont peiné à mettre en valeur leur aptitude à l'état d'officier du fait de faiblesses parfois cumulées : une préparation mal – ou trop rapidement – réalisée, une personnalité timide et peu assurée, un manque de maturité, un stress non surmonté, un manque de maîtrise émotionnelle, une culture générale perfectible, une motivation difficile à expliciter, une méconnaissance de ce que la scolarité leur offre et leur demande.

### **32 – Épreuve de langues étrangères**

Les notes s'échelonnent de **02,5 à 17/20**.

**Le déroulement de l'épreuve** : Chaque candidat bénéficie de 20 minutes pour lire et préparer un commentaire de texte portant sur un court article de presse issu d'un journal. Bien que les articles proposés portent sur des sujets très variés, il est toujours possible de lier ceux-ci aux missions de la gendarmerie.

Une fois le texte préparé, le candidat se rend dans la salle d'examen. Il est attendu de celui-ci qu'il se présente dans la langue choisie (prénom, nom et service/unité d'affectation actuelle).

Si le jury est composé d'au moins un personnel militaire, il convient de s'adresser à lui (sauf les candidats de Cat B). Le personnel militaire le met ensuite au repos et l'invite à choisir entre la position assise ou debout durant les 30 minutes d'épreuve.

La première partie de l'examen consiste à lire une partie du texte afin d'évaluer la prononciation du candidat et sa fluidité de lecture, puis il lui est demandé de traduire cette même partie. Le candidat peut relire chaque phrase dans sa tête avant de trouver une traduction convenable et de la restituer au jury. Le jury n'impose pas une traduction « directe » qui exigerait du candidat une traduction simultanée à la lecture du texte.

Une fois la traduction réalisée, le candidat expose les idées majeures de l'article en s'efforçant de structurer son propos et en développant le sujet en fonction des connaissances personnelles et professionnelles. Ensuite, un échange a lieu avec le jury concernant l'article étudié et les pistes de réflexion personnelles proposées par le candidat.

Enfin, le jury demande au candidat de se présenter, de présenter son parcours ainsi que ses motivations pour passer le concours OCTA SD, ce qui donne lieu à un dernier échange avec le jury, puis il est mis fin à l'épreuve orale.

Deux horloges sont présentes dans la salle d'examen : L'une est placée dans le champ de vision du candidat et l'autre dans celui du jury. Une bonne gestion du temps par le candidat est très appréciée des examinateurs.

Cette épreuve dure au total 50 minutes pour le candidat (20 minutes de préparation et 30 minutes face au jury). 19 candidats se sont présentés à l'épreuve d'anglais, 1 à l'épreuve d'Italien, 4 à l'épreuve d'espagnol.

**322 - Remarques sur le fond :****ESPAGNOL**

Le niveau de langue des candidats est très insuffisant. L'absence de préparation préalable sur la version a donné lieu, lors de la réalisation de l'exercice, à des fautes grossières en français.

Le niveau de culture générale est très faible. Si des thématiques comme les CCPD ont pu être évoquées, d'autres comme Frontex demeurent inconnues du public.

**La lecture****ANGLAIS**

Le candidat est généralement stressé pendant cette première phase de l'épreuve. Il s'agit pourtant de proposer une lecture naturelle et fluide.

Cette année encore, les fautes de prononciation sur des mots simples en lien avec le thème de la police/justice étaient nombreuses :

« crime » souvent prononcé « cream » au lieu de « Craïm », la finale « ed » des verbes au prétérit ou au participe passé prononcée « éd », oubli des pluriels, « officer », prononcé « offisher » au lieu de « offisseur », « migrants » prononcé à la française au lieu de « maïgreunts »...

Par ailleurs, les nombres (entiers et décimaux), les dates et les symboles monétaires (ex : £) posent un réel souci de lecture aussi et le jury est souvent amené à aider les candidats pour poursuivre leur lecture.

**La traduction****ANGLAIS**

Eu égard à l'ordre des mots en français et en anglais, la traduction ne peut se faire que phrase par phrase et non mot par mot : nous invitons les candidats à lire chaque phrase entièrement puis à réfléchir à une traduction adaptée et cohérente afin de la proposer ensuite au jury.

L'exercice de version n'a pas été très bien réussi en général. En effet, seuls 3 candidats sur 19 ont proposé une traduction fidèle au texte initial, en remaniant la syntaxe de certaines phrases pour une restitution des idées en « bon français ».

La majorité a éprouvé des difficultés importantes et les points attribués pour cette partie n'ont pas ou peu dépassé la moyenne. Faux-sens, contresens, non-sens et omissions ont été nombreux et préjudiciables à une traduction intelligible du passage sélectionné.

9 candidats nous ont proposé une traduction complètement dénuée de sens, sans que cela amène une réflexion de leur part et, qui plus est, sans aucun lien avec les idées évoquées pendant la phase de commentaire.

Le manque de vocabulaire est, certes, un frein important pour une traduction réussie mais nous rappelons aux candidats qu'il est souvent possible de déterminer le sens d'un mot ou d'une expression en s'aidant du contexte ou de ses autres occurrences dans le document.

Il n'est pas judicieux « d'oublier » de traduire certains termes lorsque ceux-ci sont inconnus du candidat.

Enfin, certains mots tels que « police station », « traffic stop », « stabbing », « convicted », « threat », « figures », « indictment », « video footage », « location », « Sweden »... devraient être connus lorsqu'il s'agit de préparer un concours d'entrée en école d'officiers de gendarmerie.

**Le commentaire****ANGLAIS**

Peu de candidats ont su faire preuve de méthode concernant le commentaire de texte. La structure « intro / développement / conclusion-ouverture » et l'utilisation des connecteurs logiques pour la cohérence du propos ont fait défaut dans la majorité des prestations. Seules quelques idées rapidement prélevées dans le texte étaient exposées, sans rentrer dans le détail (moins de 3 minutes), et le candidat se retrouvait vite dans l'attente des questions des examinateurs.

Les sujets des textes n'ont pas été bien compris pour 13 candidats sur 19. Les restitutions ont généralement manqué de précisions et de proposition de conclusion personnelle alors que les articles de presse sélectionnés se prêtaient systématiquement à une ouverture en lien avec le monde de la

gendarmerie, propre à engager un débat intéressant avec le jury. Il est évident qu'une conclusion étoffée, avec mise en perspective de la thématique en fonction de la culture professionnelle et des connaissances personnelles permet au candidat de marquer des points.

Les 6 candidats qui ont proposé des commentaires structurés avec ouverture pertinente et intéressante ont utilisé le « paper-board » à leur disposition.

## **La présentation personnelle**

### **ANGLAIS**

7 candidats sur 19 s'étaient très bien préparés à cette partie de l'épreuve et ont donc proposé une présentation personnelle détaillée et cohérente. A l'inverse, les 12 autres candidats semblaient être pris au dépourvu ou s'étaient très mal appropriés une présentation pourtant préparée, en y laissant, qui plus est, de nombreuses fautes (ex : « I born in » ; « I was post in » ; les termes « polyvalence », « formation », « actuellement », « marchés publics », « immobilier » ne sont pas connus en anglais ainsi que les expressions « réaliser une mission », « être disponible », « stage », « adaptabilité », « groupement de gendarmerie...etc. ).

Le vocabulaire professionnel était bien souvent très approximatif (ex : « unity » au lieu de « unit/BCU ), la prononciation maladroite (ex : « offisher » au lieu d' « officer ») de même que les tournures syntaxiques étaient souvent erronées. Peu de candidats ont su manipuler les temps verbaux du passé avec aisance. Le présent simple était souvent de mise et l'emploi des prépositions de temps et de lieu très aléatoire.

Le jury a laissé chaque candidat s'exprimer avant d'intervenir avec des questions de précision sur les propos du candidat ou des questions d'ordre général sur les motivations pour passer ce concours, son expérience de la gendarmerie, la formation attendue à l'EOGN, sur le poste d'officier, sur les qualités d'un bon officier...

Le nombre de candidats qui ont réussi à nous convaincre de leur motivation à devenir officier et qui n'hésitaient pas à répondre de manière exhaustive en développer leur propos sans que le jury doive intervenir était très mince (5). Les réponses étaient trop souvent très courtes et les prises d'initiative dans l'échange trop peu nombreuses. Le manque de vocabulaire et d'entraînement à l'oral étaient flagrants.

### **323 - Suggestions diverses :**

#### **ANGLAIS**

Le niveau d'anglais entre les candidats est, certes, très hétérogène mais leur engagement et leur motivation l'ont été davantage. Les candidats ne devraient pas attendre les questions et interventions du jury pour relancer et développer leurs propos. L'initiative dans la prise de parole est recherchée et appréciée par le jury. Certains candidats ont semblé montrer un engagement faible et une motivation qui ne semblent pas en adéquation avec leur désir de passer ce concours.

Enfin, il est étonnant de voir que certains candidats semblent surpris du format (lecture – traduction – commentaire – présentation et discussion personnelle) alors que celui-ci est indiqué chaque année dans les rapports de jury des concours.

La grande disparité dans le degré de préparation des candidats est tout aussi étonnant. Ceci se remarque notamment lors de la présentation personnelle.

Par conséquent, nous réitérons les conseils donnés les années précédentes pour mieux se préparer à cette épreuve :

- les candidats devraient se présenter face au jury en connaissant les différentes phases de l'oral, en n'oubliant pas, d'entrée de jeu, de se présenter militairement en anglais ;
- la lecture régulière de la presse anglophone et la connaissance des sujets majeurs de l'actualité (+ phonétique des mot-clés ; ex « cyber crime » souvent prononcé « Sibeur crim », « Threat » prononcé « srit »...) est impérative pour étoffer la présentation de l'article le jour de l'entretien. La lecture de la presse francophone n'est pas à négliger non plus car elle permet de faciliter certaines traductions techniques en version. LE CNFLIG de Rochefort publie une revue de presse anglophone chaque semaine. Les candidats peuvent s'y abonner en amont du concours.
- la méthodologie du commentaire de texte devrait être davantage maîtrisée (intro, développement avec

connecteurs logiques et transitions/ conclusion/ouverture en tenant compte de la culture personnelle et professionnelle). Il revient au candidat de mener « sa barque » et de stratégiquement orienter le jury sur un sujet « connu ». L'apport de connaissances professionnelles et/ou personnelles en fin de commentaire ou tout au long de l'analyse du texte est largement apprécié par le jury.

- il semble judicieux de préparer la présentation personnelle bien en amont pour pouvoir en parler de manière fluide et naturelle devant le jury. L'emploi des temps verbaux doit constituer une révision rigoureuse ainsi que l'apprentissage du lexique spécialisé du corps technique et administratif. Le candidat ne doit pas être surpris d'avoir des questions sur cette partie et doit impérativement savoir les anticiper.

### **33 – Épreuves sportives**

Les notes vont de **02/20 à 16/20** et la moyenne générale est de **07,60/20 (09,74 en 2022)**.

### **332 - Remarques sur le fond :**

Une grande majorité des candidats ne sont pas prêts physiquement ni pour les tests de sélection, ni pour la scolarité qui s'en suit en cas de réussite. En l'état du panel présenté cette année, nous allons au devant de blessures au cours de la scolarité et d'un décrochage dans toutes les matières physiques constituant le socle de l'officier et sa robustesse : EPMS, TACTIQUE, Intervention Professionnelle.

### **CONCLUSION**

Au regard du niveau général, 8 candidats (6F – 2H) ont été déclarés admis.

Le jury encourage les futurs candidats à une meilleure préparation, plus en amont et plus régulière, sur l'ensemble des épreuves dont aucune ne doit être sous-estimée. Les attendus de chaque épreuve doivent être complètement intégrés par les candidats pour pouvoir se préparer intelligemment.

De surcroît, il est dans l'intérêt de certains lauréats d'engager, dès la parution des résultats, un travail complémentaire de consolidation de leurs acquis en fonction de leurs points faibles révélés par ce concours - culture générale, synthèse de dossier, sport, langue – afin d'éviter de se retrouver en difficulté pendant leur scolarité à l'EOGN ou plus tard dans leur première fonction.

**Le général de division Olivier NICLOUD  
Président du jury**